

## ENVOI DES COMPTES RENDUS STATUTAIRES 2016-2017

L'exercice sera clos le 31 août. Vous avez jusqu'au 30 septembre pour faire vérifier vos comptes par au moins 2 personnes qui ne les ont pas tenus (de préférence des parents !) et les envoyer à l'OCCE 77.

Les mandataires OCCE de Seine-et-Marne ont à leur disposition 3 outils pour tenir les comptes. A chaque outil son compte rendu.

- 1) **Le cahier papier** (attention : il devrait disparaître prochainement...). Le formulaire CRF 2016-2017 est en téléchargement sur le site OCCE77, colonne de droite de la page d'accueil. En deux exemplaires. N'oubliez pas de joindre la photocopie du relevé bancaire qui correspond.

<https://www.occe77.net/ressources/documents/1/908-cra-crf-2016-2017-coope.pdf>

<https://www.occe77.net/ressources/documents/1/909-cra-crf-2016-2017-ad.pdf>

- 2) **Le tableur Excel ou OpenOffice.** Les formulaires se trouvent dans les derniers onglets du tableur.

« Documents statutaires » sur Excel, imprimez en double.

« CRF », « CRA », « Contrôles » sur OpenOffice, imprimez en double.

N'oubliez pas de joindre la photocopie du relevé bancaire qui correspond.

- 3) **Le cahier en ligne RETKOOP.**

Complétez la page CRA. Cliquez pour clôturer votre cahier.

Imprimez la page quitus dans la partie « Compte Rendu 2017 ».

N'oubliez pas de joindre la photocopie du relevé bancaire qui correspond.

Envoyez seulement ces deux documents.

**Guide pratique** : [https://www.occe77.net/ressources/documents/1/2472-Guide\\_procedure\\_Operations\\_de\\_fin\\_d.pdf](https://www.occe77.net/ressources/documents/1/2472-Guide_procedure_Operations_de_fin_d.pdf)

**N'hésitez pas à nous joindre : nous sommes à votre service pour vous aider !**